

MAIRIE DE CHALENCON

07240

Tél. : 04.75.58.14.41

Fax : 04.75.58.17.12

Email : mairie-de-chalencon@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 29 MARS 2019

Date de la convocation 25 mars 2019

Ouverture de séance : 20 h 30

Clôture de séance : 22 H 30

Président de séance : Monsieur SALLIER Alain, Maire

Secrétaire de séance : M. Alain MASSINI

Présents : Jean-Pierre ANCHISI, Paul DEJOUR, Stéphane DONY, Fabrice HERMIER, Guy MOULIN, Robert LAVIS, Lucie MACHISSOT, Alain MASSINI, Alain SALLIER.

Excusés : Agnès CHATRON (A donné procuration à Lucie MACHISSOT), Christel SERILLON-MARION.

Absents :

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Approbation compte de gestion du Trésorier, compte administratif du budget AEP 2018
3. Approbation du budget primitif AEP 2019
4. Approbation compte de gestion du Trésorier, compte administratif du budget Général 2018
5. Approbation du budget primitif Budget Général 2019
6. Vote des taux des taxes directes locales pour 2019
7. Adressage postal
8. Bâtiment de la gare de Pont de Chervil
9. Occupation de l'espace public

10. Travaux en cours

11. Questions diverses

1. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,
PAR 10VOIX POUR / 0 VOIX CONTRE / 0 ABSTENTIONS
Approuve le compte - rendu du Conseil Municipal du 1^{er} février 2019

2. Approbation du compte de gestion et du compte administratif : Budget de l'eau 2018 :

□ Compte de Gestion 2018 :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il vient de recevoir le compte de gestion du Budget de l'eau 2017 dressé par Monsieur GERMONT, comptable. Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal,
PAR 10 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTIONS

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1- statuant sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018, par le comptable M.GERMONT, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ Compte administratif 2018 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur Paul DEJOUR, 1^{ER} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif du budget AEP 2018, dressé par Monsieur Alain SALLIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2018,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		20 805.99	-	12 783.96	-	33 589.95
Opérations exercice	73 486.91	76 814.81	62 958.19	80 275.56	136445.10	157 090.37
Totaux	73 486.91	97 620.80	62 958.19	93 059.52	136 445.10	190 680.32
Résultat de clôture	-	24 133.89	-	30 101.33	-	54 235.22

Besoin de financement	-	A
Excédent de financement	30 101.33	
Reste à réaliser	B 7 651.07	C
Besoin de financement	7 651.07	D = B - C
Excédent de financement	-	
Besoin total de financement	-	E = A - D
Excédent total de financement	22 450.26	
	F	
	G	

Hors de la présence de monsieur Alain SALLIER, Maire

Le Conseil Municipal, par 9 voix pour, 0 contre et 0 abstentions, approuve le compte administratif du budget AEP 2018.

□ **Affectation du résultat 2018 du budget de l'eau :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur Alain SALLIER, Maire, délibérant sur l'affectation des résultats du budget AEP 2018, après s'être fait présenter les résultats du compte administratif 2018,

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT T		INVESTISSEMENT T		ENSEMBLE	
LIBELLES	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		20 805.99	-	12 783.96	-	33 589.95
Opérations exercice	73 486.91	76 814.81	62 958.19	80 275.56	136 445.10	157 090.37
Totaux	73 486.91	97 620.80	62 958.19	93 059.52	136 445.10	190 680.32
Résultat de clôture	-	24 133.89	-	30 101.33	-	54 235.22

Besoin de financement A
Excédent de financement

Reste à réaliser B C

Besoin de financement D = B - C
Excédent de financement

Besoin total de financement E = A - D
Excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

F au compte 1068 Investissement

G au compte 002 Excédent ou déficit fonctionnement reporté
F + G = H

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

3. Approbation du budget de l'eau 2019,

Le Conseil Municipal :

Par 10 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTIONS

APPROUVE les équilibres suivants

Budget Eau et Assainissement 2019

Dépenses et Recettes de fonctionnement = 97 196.55€

Dépenses et Recettes d'investissement = 208 143.58€

4. Approbation du compte de gestion et du compte administratif : Budget Général 2018 :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il vient de recevoir le compte de gestion du Budget général 2018 dressé par monsieur GERMONT, comptable. Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal,

PAR 10 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTIONS

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1- statuant sur l'ensemble des opérations du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018, par le comptable M. GERMONT, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

□ **Compte administratif 2018 :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur Paul DEJOUR, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif du budget Général 2018, dressé par Monsieur Alain SALLIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2018,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		289 403.32	112 032.96		112 032.96	289 403.32
Opérations exercice	327 169.85	440 928.27	407 837.63	520 229.65	735 007.48	961 157.92
Totaux	327 169.85	730 331.59	519 870.59	520 229.65	847 040.44	1 250 561.24
Résultat de clôture	-	403 161.74		359.06	-	403 520.80

Besoin de financement

Excédent de financement

-	A
359.06	

Reste à réaliser

B	62 268.40	C
---	-----------	---

Besoin de financement

Excédent de financement

62 268.40	D = B - C
-	

Besoin total de financement

Excédent total de financement

61 909.34	E = A - D
-	

--

--

Hors de la présence de monsieur Alain SALLIER, Maire
 Le Conseil Municipal, par 9 voix pour, 0 contre et 0 abstentions, approuve le compte administratif
 du budget Général 2018

□ **Affectation du résultat 2018 du budget général :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur Alain SALLIER, Maire, délibérant sur
 l'affectation des résultats du budget général 2018, après s'être fait présenter les résultats du compte
 administratif 2018,

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		H	INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	RECETTES OU EXCEDENT
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		
Résultats reportés		289 403.32		112 032.96		112 032.96	289 403.32
Opérations exercice	327 169.85	440 928.27		407 837.63	520 229.65	735 007.48	961 157.92
Totaux	327 169.85	730 331.59		519 870.59	520 229.65	847 040.44	1 250 561.24
Résultat de clôture	-	403.161.74	H	-	359.06	-	403 520.80

Besoin de financement
 Excédent de financement

-	A
359.06	

Reste à réaliser

B	62 268.40	C
---	-----------	---

Besoin de financement
 Excédent de financement

62 268.40	D = B - C
-	

Besoin total de financement
 Excédent total de financement

61 909.34	E = A - D
-	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement,
 décide d'affecter la somme de

F	61 909.34	au compte 1068 Investissement
---	-----------	----------------------------------

G	341 252.40	au compte 002 Excédent ou déficit fonctionnement reporté
---	------------	---

F + G = H

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

5. Approbation du budget primitif du budget général 2019,

Le Conseil Municipal :

Par 10 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTIONS

APPROUVE les équilibres suivants

Budget Général 2018

Dépenses et Recettes de fonctionnement = 678 676.40€

Dépenses et Recettes d'investissement = 847 316.53€

6. Vote des taux des taxes directes locales pour 2019 :

Le Conseil Municipal,

PAR 10 VOIX POUR 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTIONS

Décide de ne pas modifier les taux des taxes par rapport à l'année dernière, soit

TH = 8.29% ; TFB = 17.96% ; TFNB = 67.13% ;

Pour l'année 2019 le produit fiscal attendu est de 89 178€.

Taxe d'habitation : 32 878€

Taxe foncière bâti : 49 318€

Taxe foncière non bâti : 6 982€

7. Adressage postal :

Le fournisseur retenu est « Rochetaillé ». Nous avons commandé les plaques de rue et les numéros des bâtiments (liseret rouge ancien sur fond beige).

8. Bâtiment de la Gare à Pont de Chervil :

Suite à la présentation du projet et après discussion, le conseil Municipal décide de poursuivre avec les promoteurs de « la halte du pont de Chervil ». Quelques travaux sont cependant à réaliser :

- Isolation par la commune
- Chauffage thermique et mises aux normes.
- Les promoteurs s'engagent à faire les travaux urgents pour profiter de toute la saison estivale.

9. Occupation de l'espace public :

Accord sur le principe. Une convention sera établie. Participation de 10€/m2.

Pour l'opération de ferme en ferme, l'espace sur la place du Valla sera délimitée avec l'intéressé ;

10. Travaux en cours :

- Travaux station d'épuration à Chervil : Travaux bien avancés.
- Zone humide : clôture, en attente d'un deuxième devis.
- Travaux aux Blés d'Or : quasiment terminés. Projet de faire le prochain conseil au Blés d'Or (selon les disponibilités) pour voir l'état des travaux accomplis.

11. Questions diverses :

Néant

Séance levée à : 22 heures 30